

## ANNEXE 2

Madame, monsieur,

Votre enfant présente des signes évocateurs de COVID 19.

Conformément aux consignes du protocole sanitaire du 30 avril 2020, nous l'avons isolé avant de vous appeler.

Nous vous le confions pour une prise en charge par votre médecin traitant. En attendant cette consultation, et, en référence aux consignes du protocole sanitaire, nous vous rappelons qu'il faut éviter tout contact et respecter les gestes barrière.

Une information est transmise au médecin de l'éducation nationale (**annexe 1**). Votre médecin vous indiquera les démarches qui seront entreprises suite au dépistage, en lien avec les autorités sanitaires.

Le médecin ou l'infirmière de l'éducation nationale sont à votre disposition pour toute information complémentaire.

Coordonnées du médecin de l'éducation nationale :

Centre médico-scolaire :

Coordonnées de l'infirmière de l'éducation nationale :